

STADE GENEVE ATHLETISME
SOUTIEN AUX ATHLETES NATIONAUX
SAISON 2024

CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement de soutien s'applique à l'ensemble des membres de l'association du Stade Genève ayant obtenu les limites suisses pour les championnats nationaux.

MASSAGES

Les athlètes peuvent bénéficier d'un quota de 30 massages auprès de nos masseurs officiels

du 1^{er} janvier au 31 décembre

Si les masseurs sont surchargés ou que l'athlète s'entraîne à l'étranger, un remboursement de 30 CHF maximum par séance sera accordé sur présentation d'une facture indiquant les dates des massages et le tarif.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE STAGE

Le club participera à hauteur de 200 CHF par camp selon les critères suivants :

ATHLETE INTERNATIONAL ELITE OU JEUNESSE : 4 camps maximum

ATHLETE SUBVENTIONNE : 3 camps maximum

ATHLETE NATIONAL : 2 camps maximum

ENTRAINEURS

Prise en charge complète pour le camp du club (Pâques), pour les autres camps (2 maximum) soutien de 200 CHF.

SOUTIEN SUPPLEMENTAIRE

Les athlètes dès U20 rentrant dans le cadre suivant pourront toucher un soutien supplémentaire :

INTERNATIONAL ELITE : participation à une compétition internationale individuelle soumise à minima la saison précédente

INTERNATIONAL JEUNESSE : participation à une compétition internationale individuelle soumise à minima la saison précédente

NATIONAL ELITE : Top 8 Swiss Athletics sur la saison précédente

NATIONAL JEUNESSE : Top 8 Swiss Athletics sur la saison précédente

Le soutien sera versé si les conditions suivantes sont remplies :

INTERNATIONAL ELITE 2'000 CHF

- 10% après participation à l'Assemblée Générale
- 10% lorsque 3 entraînements seront donnés à des groupes jeunesse. Inscription auprès de la secrétaire
- 15% après participation au match des 6 cantons
- 20% après participation aux Championnats Suisses Elites (été)
- 20% après participation aux CS de relais ou CS Team
- 25% après participation aux CSI

INTERNATIONAL JEUNESSE 1'500 CHF

- 10% après participation à l'Assemblée Générale
- 10% lorsque 3 entraînements seront donnés à des groupes jeunesse. Inscription auprès de la secrétaire
- 10% après participation au match des 6 cantons
- 10% après participation aux Championnats Suisses Elites (été)
- 20% après participation aux Championnats Suisses Jeunesse
- 20% après participation aux CS de relais ou CS Team
- 20% après participation aux CSI

NATIONAL ELITE 1'000 CHF

- 10% après participation à l'Assemblée Générale
- 5% lorsque 3 entraînements seront donnés à des groupes jeunesse. Inscription auprès de la secrétaire
- 15% après participation aux Championnats Suisses Elites en salle (piste ou cross)
- 10% après participation au match des 6 cantons
- 25% après participation aux Championnats Suisses Elites
- 20% après participation aux CSI
- 15% après participation aux CS de relais ou CS Team

NATIONAL JEUNESSE 1'000 CHF

- 10% après participation à l'Assemblée Générale
- 5% lorsque 3 entraînements seront donnés à des groupes jeunesse. Inscription auprès de la secrétaire
- 10% après participation au match des 6 cantons
- 10% après participation aux Championnats Suisses Elites (été)
- 30% après participation aux Championnats Suisse Jeunesse (été)
- 15% après participation aux CSI
- 20% après participation aux CS de relais ou CS Team

Validé par le comité en date du 22 décembre 2023

Sujet à modification d'année en année